

## LABEL LYCÉE DES MÉTIERS

### CAHIER DES CHARGES ACADÉMIQUE

*Circulaire n° 2016-129 du 31-8-2016 Lycées des métiers-Evolution du label*

Chaque établissement sollicitant le label ou son renouvellement doit avoir défini et mis en place une organisation répondant au cahier des charges académique.

Fiche Qualéduc	Exigences
<b>1. Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation</b>	
Fiche 1 Offre de formation	1.1 Offre de formation proposant des parcours ascendants vers des métiers identifiés
	1.2 Offre de formation permettant les passerelles et les parcours mixtes
	1.3 Liaison bac – 3/bac + 3 mise en œuvre
<b>2. L'accueil de publics de statuts différents</b>	
Fiche 7 Parcours	2.1 Accueil des publics sous différents statuts
	2.2 Suivi des parcours
	2.3 Accompagnement des parcours par la VAE
<b>3. Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion</b>	
Fiche 19 Partenariats et réseaux Fiche 7 Parcours	3.1 Partenariats opérationnels avec des branches professionnelles et des organisations
	3.2 Mise en réseau avec des établissements avoisinants
	3.3 Partenariats actifs dans le domaine de l'orientation et de l'insertion
<b>4. L'organisation d'actions culturelles</b>	
Fiche 7 Parcours	4.1 Actions culturelles inscrites dans un parcours formalisé
	4.2 Partenariats actifs dans le domaine culturel
<b>5. La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale</b>	
Fiche 12 Ouverture européenne et internationale	5.1 Présence d'un dispositif facilitant l'ouverture internationale
	5.2 Partenariats avec des entreprises étrangères, échanges bilatéraux, programmes européens ou internationaux
<b>6. La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale</b>	
Fiche 6 Vaincre le décrochage scolaire	6.1 Dispositif de suivi et d'accompagnement de prévention du décrochage
	6.2 Parcours adaptés au droit de retour en formation initiale ou au redoublement
<b>7. Une politique active de communication</b>	
Fiche 18 Communication externe à l'établissement	7.1 Politique de communication interne et externe
	7.2 Valorisation des relations partenariales et des projets
<b>8. Le développement d'actions favorisant la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers</b>	
Fiche 5 Besoins éducatifs particuliers, situation de handicap	8.1 Dispositifs d'accueil et de scolarisation
	8.2 Organisations pédagogiques adaptées
<b>9. Le dynamisme de la vie lycéenne</b>	
Fiche 2 Vie lycéenne et citoyenneté	9.1 La représentation des élèves et les instances
	9.2 La vie lycéenne